

Ecoquartier Concorde « Notre quartier va changer... pour y vivre mieux ? » 12 janvier 2012

de 20h à 22h à la salle polyvalente des Ouches
En présence d'environ 80 personnes

Invités :

- **Madame Esther Alder et Monsieur Rémy Pagani**
conseillers administratifs de la Ville de Genève
- **Monsieur Yvan Rochat**
conseiller administratif de la Ville de Vernier

Animation :

- **Marina Janssens**
Groupe de travail écoquartier Concorde

1. Accueil et introduction : les objectifs de la soirée

1. L'animatrice de la soirée, Marina Janssens, explique tout d'abord aux personnes présentes les raisons d'un forum en ce tout début d'année. Un rendez-vous « Parole au quartier » était en effet prévu en novembre. Toutefois, l'association des habitants du quartier a décliné cette possibilité, préférant rencontrer les magistrats selon son propre calendrier. Par ailleurs, le 19 décembre 2011 a eu lieu la présentation officielle du Plan directeur de quartier (PDQ), ouvrant un temps de consultation publique de quelques semaines pour les associations et les personnes concernées. En ce moment charnière du processus, il était donc important de faire le point avec les magistrats des deux communes concernées sur la question des équipements et des lieux collectifs prévus à ce jour dans le secteur de la Concorde. Et de pouvoir traiter également des autres enjeux du PDQ en voie de finalisation.

2. Un rapide repérage des groupes de personnes présentes fait apparaître les habitants du secteur, ceux des secteurs voisins, les employés de la Ville de Genève, ceux de Vernier, ceux du canton. Les trois magistrats présents sont remerciés pour leur présence à la soirée. La Fondation HBM Emile Dupont n'a pu être représentée et s'en est excusée.

3. La soirée a donc pour objectifs :

- d'informer les habitants sur l'état des projets liés à l'urbanisation ;
- de discuter des projets et des enjeux socio-culturels, avec le point de vue intercommunal ;
- de récolter des préoccupations et idées pour la suite des opérations.

2. Informations

1. Groupe de travail « écoquartier », concours d'architecture et charte des espaces publics

Commentant un document distribué aux participants, Olowine Rogg, coordinatrice du Forum, retrace les grandes étapes traversées depuis l'annonce des grands changements à venir dans le quartier.

En 2008, les habitants se sont constitués en groupe de travail dans le cadre du Forum, pour définir leurs attentes. Se réunissant en moyenne une fois par mois, un noyau d'une quinzaine de personnes a travaillé en lien avec 50 à 60 personnes. Des ateliers et divers événements ont été organisés pour connaître les besoins et les souhaits du quartier. Ainsi, un diagnostic a été établi, qui a ensuite été transmis aux autorités. A partir de ce diagnostic des habitants, des hypothèses de travail ont été formulées, puis intégrées dans le cahier des charges destiné aux urbanistes.

L'étape suivante va être celle des concours d'architecture pour les différentes parties du quartier. Une autre prochaine étape est la mise au point de la charte des espaces publics (parcs, espaces de jeux, etc.) pour donner des lignes directrices à toutes les personnes qui interviendront sur ces éléments.

En lien avec cet avancement des projets, la Fondation Emile Dupont va organiser d'ici l'été 2012 une séance pour toutes les personnes concernées par les questions de logement et par la phase de démolition-reconstruction.

2. Sous-groupe de travail « Socio-culturel - AHQC »

Marina Janssens explique qu'un petit groupe de travail réunissant des habitants et des représentants de la Ville de Genève a été constitué pour les questions socio-culturelles et qu'il a bien avancé. Un travailleur social sera attaché au quartier pour soutenir les animations qui s'y déroulent.

Il est prévu que le lieu d'animation pour le quartier soit établi à la ferme Menut-Pellet, propriété de la Ville de Genève sur la commune de Vernier. Mais le chemin est long, en raison notamment des questions touchant le coût des transformations, et de la phase de travaux à mettre en œuvre.

3. Sous-groupe de travail « mini-chantiers »

Olowine Rogg présente cette action menée durant l'été 2011, sur le thème « nature en ville », grâce à une collaboration du groupe de travail écoquartier avec la Direction générale nature et paysage, le Département des constructions et des techniques de l'information, la Fondation Emile Dupont, la Ville de Genève, la commune de Vernier et un jardinier professionnel.

Le lien a aussi pu être fait avec la Maison de quartier mobile, dans le parc de la Concorde. Et une série de petits jobs a permis d'intégrer des jeunes dans les diverses réalisations (cf. doc. annexe, p. 3). Une nouvelle édition est prévue pour 2012, avec – pourquoi pas ? – aussi d'autres générations, et sur un périmètre concerné plus étendu.

3. Séquence présentations & foire aux questions

L'animatrice lance une consultation des personnes présentes, afin que chacun puisse dire le sujet qui lui semble nécessaire à aborder dans la suite de la soirée. Les interventions du public font apparaître les thématiques suivantes :

- **Le logement**
(notamment : le besoin d'une augmentation de leur nombre et pour cela celle des permis de construire / la question de la participation des habitants dans les jurys des concours d'architecture).
- **Le socio-culturel**
(notamment : que va-t-on faire pour les jeunes alors que le quartier grandit ? / le volet « Culture » dans le socio-culturel / Comment faire que les jeunes viennent discuter des projets ? / les questions touchant la convivialité et la mixité dans le quartier.)
- **La mobilité**
(notamment : mobilité douce / cohabitation voitures-piétons / les problèmes liés au parking de la crèche des Ouches)
- **Les équipements intercommunaux**
(notamment : répartition des élèves entre écoles et les frontières communales)
- **La sécurité dans le quartier**
- **Les finances**
(notamment : comment payer les projets ? / qui finance quoi ?) (thématique transversale)

4. La parole aux magistrats

Les trois conseillers administratifs présents sont invités à dire l'état de leurs projets.

1. Esther Alder

En raison des réactions parfois vives que la décision a soulevées dans le quartier, elle revient tout d'abord sur l'attribution de la Maison de la Concorde aux Pompes funèbres de la Ville de Genève. Elle explique que cette attribution s'est faite pour valoriser financièrement le patrimoine de la Ville et pour répondre aux besoins du service des Pompes funèbres. Elle est liée également au projet de développer des animations et séminaires pour les familles autour du deuil et des temps de vie. Par ce choix, la Maison de la Concorde est donc bien un service public.

Pour les besoins des jeunes du quartier, l'espace prévu est la ferme Menut-Pellet. Mme Alder veut débloquer ce projet. Elle veut également développer les infrastructures pour la petite enfance, afin de répondre aux besoins des familles, ainsi que le péri- et para-scolaire, pour que les enfants puissent y vivre des moments agréables et accueillants. Son

objectif est aussi de développer les espaces de jeux dans le quartier, actuellement sous-équipé. Elle souligne enfin sa volonté de collaborer avec la Ville de Vernier.

2. Rémy Pagani

Il rappelle tout d'abord que c'est le Canton qui pilote le projet de transformation du quartier, et précise qu'en tant que conseiller administratif de la Ville de Genève, sa mission propre est de fournir un certain nombre d'infrastructures.

Commentant le Plan directeur de quartier, il présente les objectifs pour lesquels il s'engage :

- Suppression du giratoire av. de la Concorde – av. H. Golay, afin qu'un espace ouvert permette un passage et un accès aux lieux publics qui s'y trouveront ;
- Protection des villas des cités-jardins ;
- Création d'un espace culturel près du pont de l'Ecu en collaboration avec Vernier. Un terrain est d'ores et déjà réservé par la Ville de Genève sur le lieu identifié ;
- Interpellation des CFF pour qu'ils se déterminent en faveur d'une halte RER à Châtelaine qui ait un sens ;
- Mise en place la voie verte le long des voies CFF ;
- Suppression du trafic de transit au milieu du quartier ;
- Ouverture visuelle de l'arrière du cimetière de Châtelaine (remplacement du mur par une grille) pour bénéficier du bel espace paysager qu'il représente ;
- Valorisation de la zone industrielle des Charmilles.

Il rappelle aussi la création à venir du parc public Hentsch, qui sera donné à la Ville de Genève.

Quant au secteur des Eidguenots, une partie des villas sera protégée, l'autre partie fera l'objet d'un PLQ pour y construire des immeubles.

Enfin, en collaboration avec Vernier, l'ancien poste de police de la route de Vernier fera place à des logements.

3. Yvan Rochat

Il souligne la volonté de Vernier d'accompagner la densification de la zone villas dans la partie « Vernier » du triangle concerné par les transformations.

En ce qui concerne l'Espace culturel prévu près du pont de l'Ecu, il précise que le projet de Vernier est celui de la création d'une salle de spectacles.

La mixité fonctionnelle est pour Vernier un critère prioritaire. Elle signifie aussi la présence dans le secteur de certains services publics. Ainsi, la police municipale de Vernier a maintenant son centre à l'av. Henri-Golay.

Il relève lui aussi l'importance d'une halte de RER à Châtelaine.

Pour la question des infrastructures scolaires, il est pleinement favorable à l'intercommunalité. Mais il rappelle que la répartition des élèves, ainsi que l'organisation de cours de natation dans le cadre de l'école, dépendent du DIP.

La ferme Menut-Pellet appartenant à la Ville de Genève, c'est celle-ci qui mènera la rénovation. Mais Vernier participera ensuite à l'animation.

Il présente ensuite l'action pilote dans la partie verniolane du quartier, depuis un an, des correspondants de nuit pour les questions de bon voisinage, comme à Châtelaine et Avanchets. Deux correspondants de nuit sont d'ailleurs venus participer à la soirée.

Il rappelle enfin l'existence du quartier des Libellules et de ses infrastructures, de l'autre côté de la barrière que représente actuellement l'av. de l'Ain. Son but est de rendre ce « mur » plus perméable, afin de relier le secteur Concorde et les Libellules.

5. Débats par petits groupes

Les personnes présentes se répartissent ensuite en fonctions de leur intérêt, en petits groupes discutant chacun un des thèmes définis un peu plus tôt. Il a été défini que les questions liées aux finances concernaient l'ensemble des questions, et qu'elles étaient donc à aborder en lien avec chaque thème.

- **Logement**
- **Equipements publics, mixité**
- **Socio-culturel, jeunesse**
- **Sécurité et vivre ensemble**
- **Mobilité**

6. Restitutions et conclusions

Groupe mobilité

- Y a-t-il un plan mobilité depuis l'attribution de la Villa la Concorde aux Pompes funèbres de la Ville de Genève ?
- Pourquoi les CFF abattent-ils les arbres de manière aussi extrême le long des voies ?
- Est-il possible de supprimer le parking de la crèche des Ouches, avant qu'il y ait un accident ?
- Av. de la Concorde : avec l'instauration de la zone 30, les passages piétons ont été supprimés. Mais les abaissements de trottoir aussi ! Ce qui pose problème pour les personnes handicapées.
- Dans les zones 20, des bacs sont parfois déplacés « sauvagement » : ce qui permet aux voitures passer, mais plus aux piétons. Et l'entretien laisse à désirer.

A ces questions et remarques, Rémy Pagani répond que pour les problèmes constatés, le plus simple est de lui envoyer un courriel avec des photos à l'adresse remy.pagani@ville-ge.ch. Ses services chercheront alors des solutions.

En ce qui concerne le parking de la crèche des Ouches, il y a essayé depuis une année de concilier les demandes. Devant l'impossibilité de trouver un accord, il a tranché en tant que magistrat : le parking sera supprimé, en gardant seulement un dépose minute.

Groupe logement

- Concours d'architecture : il a été rappelé qu'ils sont organisés par la fondation Emile Dupont, et que les habitants doivent se manifester, pour demander à pouvoir dire leur mot en participant à l'élaboration des cahiers des charges et aux choix.
- Peut-on demander que les habitations soient orientées en fonction des critères Minergie ? Oui, mais il y a aussi d'autres critères à prendre en compte.
- Mixité sociale : il serait bienvenu qu'il y ait des logements prévus pour que les habitants qui sortent des critères HBM puissent rester dans le quartier. Cependant, cela ne fait pas partie de la mission de la fondation Emile Dupont, à moins qu'elle décide d'attribuer des immeubles à des coopératives dans le cadre du programme « Logement d'utilité publique ».
- La Ville de Genève réalise 360 logements par an, ce qui est une bonne part par rapport aux autres communes.
- Problèmes posés par les sous-locations : celles-ci ne peuvent être empêchées dans le domaine privé.

Groupe équipements et mixité

- Pompes funèbres de la Ville de Genève : il faut savoir qu'elles sont accessibles aux habitants de Vernier (il existe une convention entre les deux communes).
- Comment assurer la représentation des habitants ? Est-ce que les différentes associations sont toujours d'accord entre elles et représentent-elles tous les habitants ? Le forum pallie à cette situation.
- Qu'en est-il de la mise en place d'équipements privés comme des petits commerces ou une permanence médicale ? Comment les attirer dans le quartier ?
- Équipement communal et piscines. Yvan Rochat précise qu'il n'y a jamais eu de demande formelle pour que les enfants des écoles de la Ville de Genève aillent à la piscine du Lignon. Les cours dans le cadre de l'école dépendent du DIP. C'est donc le DIP qui doit être saisi. [NDLR : Il faut aussi penser au rôle que peuvent jouer les Associations de Parents d'Elèves]

Groupe sécurité

- Les correspondants de nuit de Vernier font principalement des interventions sur appel, pour les questions de voisinage, de nuisances sonores, etc. Les agents municipaux réalisent un travail de médiation et de prévention, notamment auprès des jeunes.
- Poste des agents municipaux de Vernier : pourquoi est-il aussi décentré par rapport à la commune ?
- Existe-t-il des poches d'insécurité dans le périmètre ? Il semble que non.
- Éclairage public : en faut-il plus ? Ou en faut-il moins ?

Groupe projets socio-culturels

- Le besoin de lieux de convivialité pour tous dans le quartier (notamment un ou des cafés) a été souligné.
- Intégration des jeunes : il y a pour cela un besoin de lieux (bâtiments et espaces en plein air), et de forces de travail. Il est aussi nécessaire d'intégrer les jeunes dans les projets.
- « Bus magique » : il est souhaité que cette activité qui existe déjà puisse rester à la ferme Menut-Pellet.
- Besoin d'un lieu de quartier pas « trop propre », réellement accessible aux différentes catégories d'habitants.
- Les Libellules ont une maison de quartier : une volonté de collaboration est exprimée avec pour but de favoriser le passage entre les quartiers.
- Il existe une inquiétude quant aux questions de trafic de drogue au bord de Rhône.

Autres questions

- Ferme Menut-Pellet : verra-t-on quelque chose se réaliser prochainement ? Et qui soit ouvert aux habitants ?

Esther Alder redit que le Conseil administratif de la Ville de Genève est déterminé à faire avancer le projet, mais que la balle est aussi auprès de la commission des travaux. Elle sait que les besoins des jeunes sont immédiats, et qu'ils n'ont pas le temps d'attendre.

- Halte CFF : a-t-on des informations sur l'état du projet ?

Yvan Rochat précise que cette halte fait l'objet d'une subvention fédérale dans le cadre du projet d'agglomération, et qu'actuellement une étude est en cours. La réalisation pose des questions techniques, et les délais prévus sont malheureusement très éloignés (2025). Il serait nécessaire de les rapprocher. La commune de Vernier lie strictement la densification du quartier à la réalisation d'une halte RER. Le secteur de Châtelaine et l'av. de l'Ain étant définis comme des axes à fort trafic, ils doivent de toute façon voir une augmentation de leur desserte des transports publics.

- Quelle participation des habitants est prévue pour la suite du processus ?

Yvan Rochat répond que pour les constructions et transformations des immeubles de logements appartenant à la fondation Emile Dupont, c'est celle-ci qui organisera la participation des habitants. En ce qui concerne les projets privés (rue Jean Simonet), la commune de Vernier donnera des préavis. Pour cela, elle a besoin de recevoir des avis et des réactions de la part des habitants.

Esther Alder redit tout l'intérêt du Conseil administratif de la Ville de Genève pour les processus participatifs. Même si tout n'est pas possible, il faut que ce qui est possible et souhaité par les habitants et par la Ville puisse voir le jour rapidement.

7. Conclusion

Olowine Rogg annonce le rendez-vous du groupe écoquartier, le jeudi 26 janvier, pour recueillir les remarques sur le PDQ, et préparer les mini-chantiers 2012. Elle rappelle que la fondation Emile Dupont organisera une réunion sur le logement avant l'été.

L'animatrice de la soirée conclut en remerciant l'ensemble des personnes présentes.

8. Verrée